

POLITIQUE ECONOMIE CIRCULAIRE ET RESSOURCES NATURELLES

Politique générale du Groupe

Contents

1. Périmètre	2
2. Contexte	2
2.1. Les piliers de l'économie circulaire	2
2.2. Un outil de décarbonation	2
2.3. Un impact sur la biodiversité	2
2.4. Un enjeu d'autonomie	2
2.5. Les bénéfices de la circularité sont ainsi mesurables à plusieurs niveaux	3
<hr/>	
3. Gouvernance	3
4. Actions	3
5. Mise en œuvre dans les processus du Groupe	4

1. Périmètre

Cette politique s'applique à l'ensemble des activités du Groupe, ainsi qu'à la chaîne amont. Elle couvre les entités du reporting financier consolidé.

2. Contexte

Une gestion vertueuse et résiliente des ressources planétaires

La préservation des ressources naturelles de la planète est vitale pour l'Humanité. Selon une étude du Potsdam Institute et du Stockholm Resilience Center, une sixième des neuf limites planétaires a été franchie en 2023. Après le réchauffement planétaire, l'intégrité de la biosphère, les cycles biochimiques de l'azote et du phosphore, la modification de l'usage de sols, la pollution chimique, c'est celle de l'eau douce qui a été franchie. Il ne reste ainsi que trois limites non franchies en 2024 : la couche d'ozone, l'acidification des océans et la concentration en aérosols atmosphériques.

A l'heure où les prélèvements de l'Homme dépassent largement la capacité de la planète à régénérer ses ressources et à absorber les déchets, nos modèles économiques doivent évoluer pour produire mieux avec moins de ressources (sobriété), pour consommer de manière plus responsable et pour recycler pour efficacement nos déchets pour les réinjecter en ressources. C'est le fondement de l'économie circulaire.

2.1. Les piliers de l'économie circulaire

L'économie circulaire s'appuie sur le comportement des acteurs économiques, tant du point de vue de l'offre quant aux achats durables, à l'extraction des matières premières, à l'écoconception et l'écodesign des produits et services, à l'écologie territoriale et industrielle et à l'économie de la fonctionnalité que du point de vue de la demande par la modification du comportement des consommateurs avec l'allongement de la durée de vie de produits reposant sur la réparation, le réemploi ou la réutilisation mais aussi sur une consommation responsable. La gestion des déchets est alors la boucle permettant de faire le lien entre le comportement des acteurs économiques. Ces actions vertueuses contribuent ainsi à la préservation des ressources naturelles. Enfin, l'économie circulaire peut contribuer à créer des emplois.

2.2. Un outil de décarbonation

L'économie circulaire est aussi un vecteur important de décarbonation. En effet, la réutilisation des matériaux, la diminution de la production de déchets, la prolongation de la durée de vie des produits réduisent non seulement les besoins en nouvelles matières premières, diminuant ainsi les émissions associées à leur extraction, leur transformation et à leur acheminement, mais aussi les besoins en énergie. Selon une étude la Fondation Ellen MacArthur, l'utilisation efficace et plus circulaire des matériaux dans seulement quatre matériaux industriels clés (ciment, acier, plastique et aluminium) pourrait réduire les émissions mondiales de gaz à effet de 40 % d'ici 2050. Par ailleurs, la circularité contribue aussi à l'innovation en encourageant les technologies moins émettrices de gaz à effet de serre.

2.3. Un impact sur la biodiversité

Ces mêmes actions conduisent également à préserver la biodiversité. En effet, la diminution de l'extraction des ressources naturelles et de la pollution liée à l'exploitation et à la transformation va de pair avec la préservation des habitats naturels et de la santé des espèces favorisant ainsi la biodiversité.

2.4. Un enjeu d'autonomie

L'économie circulaire contribue également à l'autonomie et à la résilience de nos économies et de nos territoires dans un contexte de raréfaction des ressources et d'enjeux géopolitiques sur les terres et minerais rares. En

réduisant la dépendance aux ressources externes, en encourageant l'ensemble des chaînes de valeur à être proactives et en ayant recours à de nouvelles énergies renouvelables, l'économie circulaire stimule l'innovation et le développement local.

2.5. Les bénéfices de la circularité sont ainsi mesurables à plusieurs niveaux

La raison d'être d'ENGIE résonne avec ces enjeux : «.. c'est d'agir pour accélérer la transition vers une économie neutre en carbone, par des solutions plus sobres en énergie et plus respectueuses de l'environnement. Cette raison d'être rassemble l'entreprise, ses salariés, ses clients et ses actionnaires et concilie performance économique et impact positif sur les personnes et la planète. L'action d'ENGIE s'apprécie dans sa globalité et dans la durée. »

3. Gouvernance

Le Conseil d'Administration d'ENGIE, appuyé du Comité d'éthique, d'environnement et de développement durable ("CEEDD"), s'assure de la prise en compte des différents enjeux extra-financiers (Environnement, Social et Gouvernance) dans la stratégie du Groupe, dont l'enjeu économie circulaire et ressources naturelles. Il est aussi chargé de valider les objectifs ESG et d'examiner régulièrement les progrès.

Le Conseil d'Administration d'ENGIE, appuyé du Comité des investissements et technologies, s'assure de la bonne intégration des enjeux ESG, dont les impacts, risques et opportunités liés à l'économie circulaire et aux ressources naturelles dans les projets d'investissement stratégiques pour le Groupe.

Le Comité exécutif valide les politiques du Groupe couvrant les enjeux Nature dont l'économie circulaire et les ressources naturelles. Il soutient chacun des objectifs ESG associés et s'assure de leur mise en œuvre et de l'évolution de la performance.

4. Actions

L'économie circulaire au sein du Groupe

ENGIE s'engage à respecter les lois et les réglementations environnementales et sociétales applicables à ses activités dans les pays où il intervient.

En s'appuyant sur son savoir-faire, sur le développement des énergies renouvelables, sur l'innovation et sur l'engagement de ses salariés, le Groupe considère l'insertion de ses activités dans une économie plus circulaire comme un facteur essentiel de sa performance économique et environnementale. En effet, l'économie circulaire conduit souvent à une réduction des coûts de production, à une augmentation de la valeur ajoutée et à une fidélité accrue des clients. Chaque site ou activité travaille à la valorisation et/ou au recyclage de ses déchets et à la minimisation de son impact sur l'environnement et la société.

Les actions sont ainsi portées à plusieurs niveaux sur la chaîne de valeur : les achats de produits et de services au regard de leur impact sur les ressources naturelles, les activités propres du Groupe avec une durée de vie des matériels optimisée, et les déchets transformés en ressources au maximum afin de réduire le volume de déchets non recyclés.

La Politique économie circulaire et ressources naturelles du Groupe vise notamment à répondre aux enjeux identifiés de préservation des ressources naturelles, de réutilisation et de mise à niveau des actifs et des infrastructures pour appuyer la transition énergétique et de conduite des opérations de démantèlement de manière responsable.

La démarche repose sur 8 actions clés :

1. **Ecoconcevoir** : en incitant à l'écoconception, il est possible de minimiser les impacts environnementaux et sociaux dès l'élaboration d'un produit en réduisant ainsi l'utilisation de matériaux neufs, incluant les terres et matières critiques et rares pour lesquels il peut exister des tensions, y compris géopolitiques, sur les marchés.
2. **Préserver** : en réduisant la consommation d'énergie (sobriété et efficacité énergétique en priorité), le Groupe contribue à la préservation des ressources naturelles. Pour les besoins énergétiques résiduels, le Groupe utilise préférentiellement les énergies renouvelables (solaire, éolien, hydraulique, biomasse, géothermie...) y compris la récupération de chaleur.
3. **Optimiser** : en combinant par exemple ses flux de matières, de déchets et d'énergie à ceux de ses voisins partenaires, le Groupe peut contribuer à la mise en place d'une « écologie industrielle et territoriale » économe en ressources et en coûts dans une approche gagnants-gagnants avec ses parties prenantes.
4. **Réemployer** : en réemployant des produits ou des services, le Groupe réduit la production de déchets ou l'utilisation de ressources naturelles et contribue à la transition énergétique par la réutilisation d'actifs existants (conversion des réseaux de gaz en hydrogène par exemple) qui ne répondent plus aux besoins d'une entité opérationnelle, ou par la récupération de pièces détachées via un stock géré au niveau Groupe ou dans le cadre de démantèlement. De plus, le groupe est un acteur majeur de la récupération de chaleur (chaleur provenant d'incinérateurs, de processus industriels ou de centres de données par exemple) afin de fournir de la chaleur pour le chauffage urbain et/ou les bâtiments.
5. **Réparer** : en prenant en charge les produits usagés, abimés ou en panne comme la réparation des chaudières usagées ou la réparation des panneaux photovoltaïques, le Groupe réduit l'empreinte de ses activités tout en créant des emplois dédiés dans la chaîne de valeur.
6. **Recycler** : en augmentant le taux de recyclage des déchets générés par les activités industrielles et par les opérations de démantèlement, le Groupe transforme des déchets en ressources et limite ainsi la quantité de déchets à éliminer et l'impact sur les ressources naturelles, en lien avec l'identification des filières de recyclage, notamment pour les énergies renouvelables solaires et éoliennes et les batteries.
7. **Innové** : le Groupe est ouvert à d'autres approches visant à renforcer l'économie des ressources, telle que l'économie de fonctionnalité par exemple et outille de manière innovante l'aide au processus de prise de décision relative à l'économie circulaire en zone industrielle (Outil BE CIRCLE).
8. **Responsabiliser** : le Groupe utilise les ressources de manière durable via des filières certifiées ou labellisées (par exemple pour la biomasse).

Depuis plus de 20 ans, ENGIE mesure son empreinte sur les ressources au travers des analyses de cycle de vie (ACV). Il a également développé des outils permettant d'analyser sa sensibilité à certaines matières premières critiques et les flux à l'échelle d'un territoire pour diminuer l'impact sur les ressources et développer l'écologie industrielle.

5. Mise en œuvre dans les processus du Groupe

Le thème de l'économie circulaire et des ressources naturelles est pleinement intégré dans les processus principaux du Groupe.

Processus stratégique : La stratégie d'ENGIE est impactée par les enjeux Nature dont l'économie circulaire et des ressources naturelles. L'environnement fait partie de la raison d'être d'ENGIE et les enjeux associés sont intégrés dans les réflexions stratégiques.

Examens des performances : Les performances en matière l'économie circulaire et des ressources naturelles et la revue des objectifs se fait annuellement lors de la présentation des résultats de l'année au Comité exécutif.

Processus de vigilance : Une analyse des risques liés à l'eau pour les sites existants est réalisée annuellement. Les entités locales développent ensuite des plans d'action en concertation avec les parties prenantes au regard des impacts et risques identifiés. Ces plans d'action sont analysés et questionnés annuellement lors du reporting environnemental.

Processus d'investissement : Chaque investissement doit faire l'objet d'une évaluation ESG. L'économie circulaire et des ressources naturelles sont pleinement intégrés parmi les critères d'évaluation, dont les impacts et risques évalués pour les phases de construction et d'exploitation, des rejets dans le milieu et des enjeux pour les écosystèmes.

Relations avec les parties prenantes : Les plans d'action développés et mis en œuvre par les entités locales sont établis et suivis en concertation avec les parties prenantes pertinentes.

Formation des employés : ENGIE considère que l'acculturation, le développement des compétences et l'engagement de ses collaborateurs constituent un puissant levier pour accompagner la transformation de son activité. Outre l'engagement permanent des opérateurs qualifiés en faveur d'opérations durables, ENGIE a créé sa Sustainability Academy en 2021 qui permet aux collaborateurs d'ENGIE d'être les ambassadeurs internes de la stratégie du Groupe et de sa mise en œuvre opérationnelle.

Recherche et développement : Des travaux de la division Recherche et Innovation d'ENGIE portent l'économie circulaire et des ressources naturelles.

La mise en œuvre de cette politique et la mesure de l'efficacité des actions sont cadrées par des objectifs et cibles définis pour 2030.